



FONDATION POUR LES ÉTUDES ET RECHERCHES
SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

8^e Forum mondial de Convergences

7 Septembre 2015, Palais Brongniart, Paris

Compte-rendu de la session

"Financer les ODD: comment utiliser efficacement
l'ensemble des flux et des outils financiers?"

Participants

Intervenants :

Bertrand Badré, *Directeur général, Banque Mondiale & Directeur financier, Groupe Banque Mondiale*

Pierre Valentin, *Président du Directoire Ecofi investissements Crédit Coopératif & Convergences*

Philippe Douste-Blazy, *Président du conseil d'administration d'UNITAID, Secrétaire général adjoint des Nations unies, chargé des sources novatrices de financement du développement*

Joe Cerrell, *Directeur du bureau européen de la Fondation Bill & Melinda Gates*

Modérateur : Patrick Guillaumont, FERDI (Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International)

Résumé

Par ses propos introductifs, **Patrick Guillaumont** a rappelé l'agenda chargé qu'est celui de 2015 avec notamment un bref retour sur la conférence sur le financement du développement d'Addis Abeba et les principales échéances à venir d'ici la fin d'année (adoption des objectifs du développement durable en septembre et COP21 en décembre). Signe de l'évolution des idées, Addis Abeba a été l'occasion de souligner la complémentarité des financements publics et privés et par là-même de constater que l'APD, au cœur de la Déclaration d'Addis, a plus que jamais un

rôle fondamental à jouer. La Déclaration d'Addis mentionne particulièrement les concepts de « chocs », de « risques » et de « vulnérabilités ». Le fait qu'un tiers des paragraphes traite des PMA illustre cette évolution, alors que les premiers débats préparatoires à cette conférence négligeaient ces thèmes. L'enjeu est désormais la mise en application des principes adoptés en juillet dont une difficulté sera de mobiliser durablement et efficacement de multiples sources de financement, en assurant la cohérence de l'ensemble, ce qui implique une action coordonnée des sources de financement représentées dans le panel à un haut niveau.

Question posée à **Bertrand Badré** : « *La Banque Mondiale a présenté au printemps en association avec les autres banques multilatérales de développement un rapport « From Billions to Trillions » donnant sa vision du financement du développement dans le cadre des ODD. Quelle est cette vision? Comment va-t-elle influencer la stratégie de la Banque mondiale?* »

Pour Bertrand Badré, le changement d'échelle financière des ODD par rapport aux OMD implique de faire évoluer l'utilisation des fonds publics pour créer les bonnes incitations économiques en faveur du secteur privé d'où viendront les « trillions » évoqués dans le titre du rapport de la Banque. Il est essentiel d'orienter l'APD là où elle est indispensable, c'est-à-dire là où le secteur privé peine ou craint d'investir, pour faire en sorte que ces situations changent durablement. Bertrand Badré a à ce titre souligné combien le problème du financement ne portait pas tant sur les sources de revenus mais sur la façon dont ces sources abondent le développement. En atteste la question de la mobilisation des ressources domestiques pour lesquelles la difficulté de porte pas tant sur la fixation du bon taux de prélèvements obligatoires mais sur l'augmentation du taux de prélèvement effectif ; il importe donc de s'interroger sur l'amélioration de la collecte et la confiance que les contribuables peuvent avoir dans l'efficacité et la bienveillance du système fiscal et la qualité et la pertinence des dépenses. Il s'agit ainsi, d'une part, de promouvoir les instruments qui permettent de mobiliser les flux domestiques de façon pertinente, et d'autre part de s'attaquer aux flux illicites.

Les banques de développement doivent pouvoir jouer les intermédiaires entre les financements publics et privés pour mobiliser plus d'argent, créer les bonnes incitations et s'engager plus avec le secteur privé, cibler plus les pays en situations de fragilité ou de conflit. Elles doivent en outre prendre leur part dans le débat sur les biens publics mondiaux afin de garantir des flux de financements élevés et pérennes, ce qui, rappelons-le, correspond au travail d'une banque. La Banque mondiale entend jouer ce rôle fondamental d'intermédiaire.

Question posée à **Philippe Douste-Blazy** : « *Un grand espoir a été mis dans les financements innovants pour la réalisation des ODD. Quel peut en être le niveau? Comment s'assurer que les financements innovants mobilisés s'ajouteront bien aux financements traditionnels au lieu de s'y substituer? Comment s'assurer qu'ils seront utilisés de façon coordonnée avec les autres sources de financement?* »

Philippe Douste-Blazy constate un fort déficit de crédibilité de l'APD auprès de l'opinion publique. Or, l'APD a produit dans le domaine de la santé des résultats probants, comme par exemple la réduction de moitié de la mortalité infantile en 25 ans pour laquelle l'aide internationale a joué un grand rôle. Pour Philippe Douste-Blazy, lorsque l'argent est là, les résultats arrivent. Il constate en outre un « effet ciseaux », c'est-à-dire alors que les besoins explosent, l'argent diminue. Il est donc nécessaire de voir participer davantage tous les acteurs à l'effort global en faveur du développement. Cependant, pour Philippe Douste-Blazy, la clé de la réussite est avant tout politique. C'est pourquoi il promeut des mécanismes de contributions « microscopiques » obligatoires sur les activités de la mondialisation pour faire face aux besoins. La taxe sur les billets d'avion est un exemple dont on peut tirer aujourd'hui un bilan : échec énorme au regard du nombre de contributeurs volontaires, succès énorme au regard des plus de 2 milliards de US\$ récoltés avec seulement 12 contributeurs. Pour changer d'échelle, il est aujourd'hui envisageable de passer à une micro-taxation des activités financières. La question

n'étant pas la faisabilité mais l'affectation des fonds qui seront ainsi récoltés : le développement doit être la priorité.

Philippe Douste-Blazy a présenté la nouvelle initiative en la matière, à savoir UNITLIFE : 5 chefs d'Etat africains ont accepté de donner 10 centimes par baril de pétrole, ou 60 à 70 centimes par gramme d'or ou 1\$ par livre d'uranium, soit un micro-prélèvement sur des ressources qui appartiennent à tout le monde et qui ne profitent pas aux plus pauvres. L'objet de ces ressources prélevées sera la lutte contre la malnutrition dont le rôle dans le développement humain est reconnu comme fondamental. Philippe Douste-Blazy estime qu'un dollar investi dans la lutte contre la malnutrition peut engendrer à long terme jusqu'à 15\$ de bénéfices pour le pays.

Au-delà de la mobilisation de ressources, le cheminement vers un développement plus durable nécessite aussi des dépenses plus pertinentes. Par exemple, les médicaments génériques et les communautés de brevets au bénéfice des pays en développement illustrent une forme de révolution dans les relations public/privé bénéfique à tous.

Enfin, Philippe Douste-Blazy rappelle le rôle majeur de l'APD dans la fourniture des 5 biens publics mondiaux (santé de base, nourriture, eau potable, éducation de base, toilettes) aux populations les plus défavorisées pour accompagner celles-ci vers leur inclusion dans l'économie de marché autonome, le privé ne pouvant pas tout faire.

Question posée à **Pierre Valentin** : *« Chacun s'accorde à reconnaître un rôle essentiel au financement privé dans la poursuite des ODD. Comment assurer complémentarité et cohérence avec le financement public? Comment promouvoir la responsabilité sociale (une responsabilité "ODD") dans le financement privé? Quel peut-être le rôle des contributions volontaires? Quel est l'avenir de l'impact investment? Comment faciliter le financement des PME, essentiel pour la réduction de la pauvreté, par le système bancaire? »*

Pierre Valentin reconnaît l'importance des financements innovants. Le Crédit Coopératif l'a bien compris et mis en place à travers ses activités bancaires avant même les débats sur les ODD, dès les années 80. Le prélèvement sur les transactions par carte bancaire, aux frais de la banque, en est un exemple (idée reprise dans le rapport Landau sur les financements innovants pour le développement, 2003). Le concept a été depuis décliné sur d'autres produits du groupe. Aujourd'hui, le groupe envisage de taxer ses transactions financières. Si une TTF était adoptée dans le monde à hauteur de 0,01%, 30 à 40 Mds US\$ seraient prélevés chaque année. Pour le Crédit Coopératif, l'intérêt d'une taxe n'est pas simplement de prélever de nouvelles ressources, il réside également dans les informations que ce genre d'expérimentations permet de recueillir sur les comportements de ses clients. L'initiative du Crédit Coopératif de taxer les transactions financières à hauteur de 0,01% n'a pas été suivie par les autres banques notamment en raison de leur inquiétude quant à une taxe : en l'acceptant, elles en auraient justifié le principe et craignaient par là sa généralisation. De plus, même si la taxe proposée est infime en pourcentage, le surplus payé par les banques pourrait être élevé sur les grosses opérations.

Pierre Valentin a enfin voulu souligner l'importance de la dimension sociale des investissements que chaque banque peut faire. Le Crédit Coopératif a ainsi développé une gamme d'outils financiers de type fonds d'investissement ouverts au grand public, dont 90% de l'actif est géré de façon classique (actions et obligations liquides) et 10% va à des entreprises sociales ou des associations sous forme de prêts ou d'investissements en actions. Il est important de noter que l'effet en matière de notoriété pour la banque est très élevé ; le Crédit Coopératif constate que la croissance du nombre de clients sur ces produits est supérieure aux rythmes de croissance des autres banques sur des produits plus classiques.

Questions posées à **Joe Cerell** : *« Le financement philanthropique tient une place de plus en plus importante dans le financement du développement, ce qui soulève deux questions de coordination. Comment combiner la diversification des financements philanthropiques avec la stratégie de développement des pays, sectorielle et générale? Dans quelle mesure le*

financement philanthropique doit-il être soutenu par les Etats des pays développés (subventions aux ONG ou avantages fiscaux? ».

Joe Cerell a rappelé en préambule les énormes progrès réalisés ces 20 dernières années en matière de développement, notamment en matière de santé publique dans les pays en développement. Si les défis restent très élevés, nous pouvons être optimistes sur notre capacité à les affronter car nous possédons les outils pour cela. Il nous faudra cependant trouver les milliers de milliards de dollars nécessaires pour couvrir les énormes besoins en matière d'infrastructures, d'agriculture, de transports, d'eau, etc. Un grand nombre d'engagements devront être pris et les engagements anciens devront être respectés, notamment en matière d'aide car cette ressource rare, même si elle ne peut évidemment pas couvrir tous les besoins, reste fondamentale. Elle n'est qu'une partie de la réponse globale à ces défis mais elle doit aider les pays à mobiliser plus de ressources domestiques et promouvoir l'investissement privé. Ces dernières années, l'émergence de mécanismes de financements multilatéraux et innovants visant à réunir d'importantes contributions publiques et privées et à lever des fonds suffisamment importants pour s'attaquer aux problèmes globaux est remarquable et à encourager (exemple avec le Fonds mondial). Les formes de financements innovants mélangeant fonds publics et privés sont très nombreuses et offrent enfin l'espoir de pouvoir affronter les défis de l'Agenda post-2015.

Il faut également souligner le rôle que peut jouer la philanthropie mondiale. Joe Cerell a pour cela rappelé l'initiative *The Giving Pledge*, lancée par Bill Gates et Warren Buffett et visant à mobiliser les familles les plus fortunées des Etats-Unis et du monde entier pour qu'elles fassent don d'une partie de leur fortune en faveur du développement (les familles potentielles représentent un capital de près de 3 mille milliards de \$!).

Les échanges avec la salle ont permis de prolonger la discussion. A la question de savoir comment un acteur du développement pouvait envisager de travailler avec la Banque mondiale, Bertrand Badré faisant remarquer que le système international de financement ne laisse encore que trop peu d'espaces aux acteurs non-étatiques alors qu'il est de plus en plus nécessaire de pouvoir intervenir directement auprès des acteurs publics décentralisés et privés.

Il a également été souligné que l'aversion au risque est de plus en plus importante, ce qui induit que le financement de l'économie repose de plus en plus sur les investisseurs institutionnels comme les fonds d'investissement, fonds de pension, fonds souverains, des gestionnaires d'actifs. Il faut que ces investisseurs trouvent les moyens d'investir dans des pays émergents. Or, ils ne sont pas forcément outillés pour cela. Les banques de développement doivent pouvoir jouer une forme d'intermédiation pour faciliter ces investissements.

Le problème d'effet de substitution des financements innovants aux ressources d'aide mobilisées a été débattu, Philippe Douste-Blazy se positionnant en faveur de l'additionnalité des financements innovants à l'APD.

Enfin, en réponse à une question sur les façons de répondre aux chocs exogènes, Patrick Guillaumont a pu compléter les propos des panélistes sur les moyens contingents d'y faire face en rappelant l'importance de les prévenir notamment en tenant compte de la vulnérabilité dans les modèles d'allocation des fonds des bailleurs, notamment des banques de développement.